

Communiqué de presse

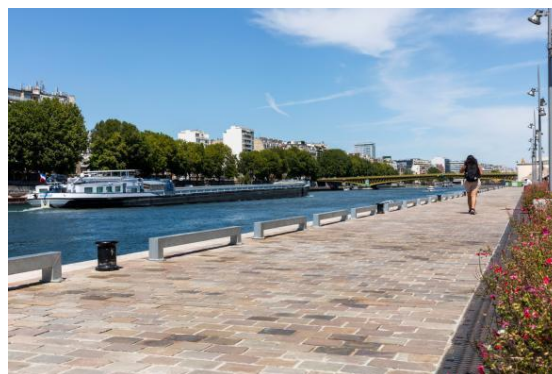
Paris
Le 25 avril 2024

Mixité d'usages sur les ports et qualité d'exploitation

LE PORT DE JAVEL FAIT PEAU NEUVE

L'inauguration du nouveau Port de Javel-Bas a eu lieu ce 24 avril en présence de Christophe Noël du Payrat, préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, de Philippe Goujon, maire du 15^{ème} arrondissement et représentant la Région Ile-de-France, de Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris chargé du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques, et de la Seine et d'Antoine Berbain, directeur général délégué de HAROPA PORT.

Ce port parisien du 15^{ème} arrondissement a bénéficié d'une requalification complète, pour un budget global de près de 6,95M €. Tout en préservant l'activité économique propre au site, le port offre désormais un espace de vie et de promenade au grand public, grâce à la création d'aménagements qualitatifs. Une démarche qui s'inscrit dans la Charte d'Amélioration des Ports (CAP) initiée dès 2017.



Concilier transport fluvial et bien-être des habitants

Situé sur la rive gauche de la Seine, dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, le port de Javel-bas bénéficie d'un **paysage exceptionnel**, avec la tour Eiffel en arrière-plan. Implanté entre le pont Mirabeau et le parc André Citroën, ce port accueille plusieurs activités industrielles et commerciales utilisatrices du transport fluvial pour leur logistique qui répondent aux besoins du secteur du BTP dans Paris.

HAROPA PORT Paris, acteur de la transition énergétique et de la croissance verte au service des territoires, a mis en œuvre un **projet global de réaménagement** de ce port. L'objectif : **mieux concilier** ses **activités industrielles et commerciales** avec le **bien-être des habitants**, améliorer son accessibilité au public, et **optimiser l'insertion** du port dans son environnement urbain.

Avant le lancement des travaux un appel à projets a été lancé à destination des entreprises utilisatrices de la voie d'eau, pour sélectionner les installations s'intégrant au mieux dans le

site. Les projets de Point P, avec un magasin de vente de matériaux de construction, et Lafarge, avec une centrale de production de béton prêt à l'emploi, ont été retenus dans ce cadre. Les installations correspondantes ont été réalisées concomitamment aux travaux de réaménagement du port.

Pour **développer la mixité des usages**, et harmoniser la coexistence entre ces activités industrielles et l'accueil du public, les travaux de réaménagement du port comprennent notamment trois **placettes piétonnes**, dédiées aux riverains et usagers du port, équipées de mobilier urbain. Un **quai à usages partagés** a été étendu et conforté sur le site afin d'accueillir des opérations logistiques pour la distribution urbaine des marchandises. Les **nouveaux espaces végétalisés** pourront accueillir tous les usagers - promeneurs, cyclistes, joggeurs - en toute sécurité et recréent **des espaces de promenade continus** tout au long des quais de Seine propres à favoriser les mobilités douces.

Les travaux de réaménagement du port s'élèvent à un montant global de **6 950 000 €**, cofinancé par des subventions de l'Etat de **740 000 €** et de la Région Ile-de-France de **1 800 000 €**.

« La réhabilitation du port de Javel est un projet exemplaire qui s'inscrit pleinement dans la démarche vertueuse d'intégration des activités portuaires dans le paysage urbain engagée avec la Ville de Paris, la filière industrielle et les entreprises présentes en bord de Seine. Situés au cœur des villes, les ports doivent plus que jamais démontrer leur exemplarité en termes d'insertion dans l'environnement et conjuguer développement économique et qualité de vie des riverains. » affirme **Antoine Berbain, directeur général délégué de HAROPA PORT**.

« La Région Ile-de-France a financé en 2015, au titre du CPER 2015-2020, les travaux de réaménagement de la zone amont du port à hauteur de 1,8 M€ permettant l'optimisation de l'usage des espaces logistiques, une meilleure insertion urbaine et la pérennisation des activités économiques et logistique (filiale BTP notamment) et les trafics fluviaux associés sur ce port de l'axe Seine, conformément aux enjeux portés par la stratégie régionale pour le fret et la logistique. Notre objectif, en apportant 1,8 millions d'euros de financement au port de Javel, est de développer les capacités portuaires et logistiques, d'améliorer l'offre de service et d'accompagner le report modal en Ile-de-France. » rappelle **Philippe Goujon, maire du 15ème arrondissement et représentant de la Région Ile-de-France**.

« Cet espace portuaire réaménagé et repensé profitera à l'ensemble des parisiens et des franciliens, tout en gardant son authenticité et en s'harmonisant avec les activités industrielles et celles de loisirs. L'Etat se réjouit du résultat final : l'alliance du portuaire et de l'environnement. » confirme **Christophe Noël du Payrat, préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris**.

Un projet mené en application des principes de la Charte d'Amélioration des Ports (CAP)

Cette réhabilitation s'inscrit dans la continuité d'une **réflexion menée de longue date** : dès **2018**, HAROPA PORT, la Ville de Paris et les acteurs des filières BTP et produits valorisables signaient la première édition de la **Charte d'Amélioration des Ports (CAP)**, démarche de progrès pour une meilleure insertion des ports dans la ville. Cette charte prévoit la réalisation d'audits annuels de chaque installation portuaire et industrielle par l'organisme indépendant ECOCERT, puis l'élaboration d'un plan d'actions et le suivi de sa réalisation.

Dans le prolongement de cet accord, les mairies des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement de Paris ont signé, en **2023**, une **Charte d'usages sur les ports** avec HAROPA PORT, les riverains, les associations locales et les entreprises concernées.



« L'association RIV'JAVEL qui regroupe les riverains du Port de Javel et du Quai Blériot se félicite de l'inauguration du Port de Javel qui augure d'un nouveau mode de cohabitation apaisé entre les industriels, les riverains et usagers, à la fois respectueux des lieux et des personnes. Le souci d'une insertion esthétique, les aménagements réservés aux usagers, la maîtrise des nuisances nous permettent d'envisager l'avenir de nos bords de Seine avec une certaine sérénité. La signature d'une Charte dont l'Association est partie prenante permettra d'exercer un contrôle en temps réel sur les engagements pris par HAROPA PORT et ses amodiataires. » rappelle **Dominique Velle, présidente de l'association Les Riverains du Port de Javel.**

Destinée à favoriser le « **bien-vivre ensemble** », la Charte d'usages **engage l'ensemble des acteurs** autour de thématiques concrètes, permettant de rendre les espaces accueillants pour tous : usages, cadre de vie, circulations, réduction des nuisances, propreté... Définie en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, cette charte verra sa bonne application vérifiée par un Conseil de la Charte, qui se réunira plusieurs fois par an.

En 2023, 158 audits dont 11 audits inopinés, et **3** nouvelles entreprises ont rejoint la Charte.

Une nouvelle édition du guide des bonnes pratiques illustrant la démarche de progrès engagée pour une meilleure insertion des ports dans leur environnement vient de paraître. Il présente sous forme d'abécédaire des actions concrètes menées par les ports franciliens et leurs acteurs économiques. Il sera largement diffusé auprès des parties-prenantes et consultables en ligne : www.cap.haropaport.com

A propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 660 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service et plus d'1 million de m² d'entrepôts disponibles. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de près de 102,2 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contact presse :

Cécile Denis – 06 07 29 73 68 – cecile.denis@haropaport.com
Camille Lemaire – 06 62 54 31 73 – camille.lemaire@haropaport.com

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Direction de la communication, Région Île-de-France
Amélie Ghersinick – 06 75 89 44 50 - service.presse@iledefrance.fr

